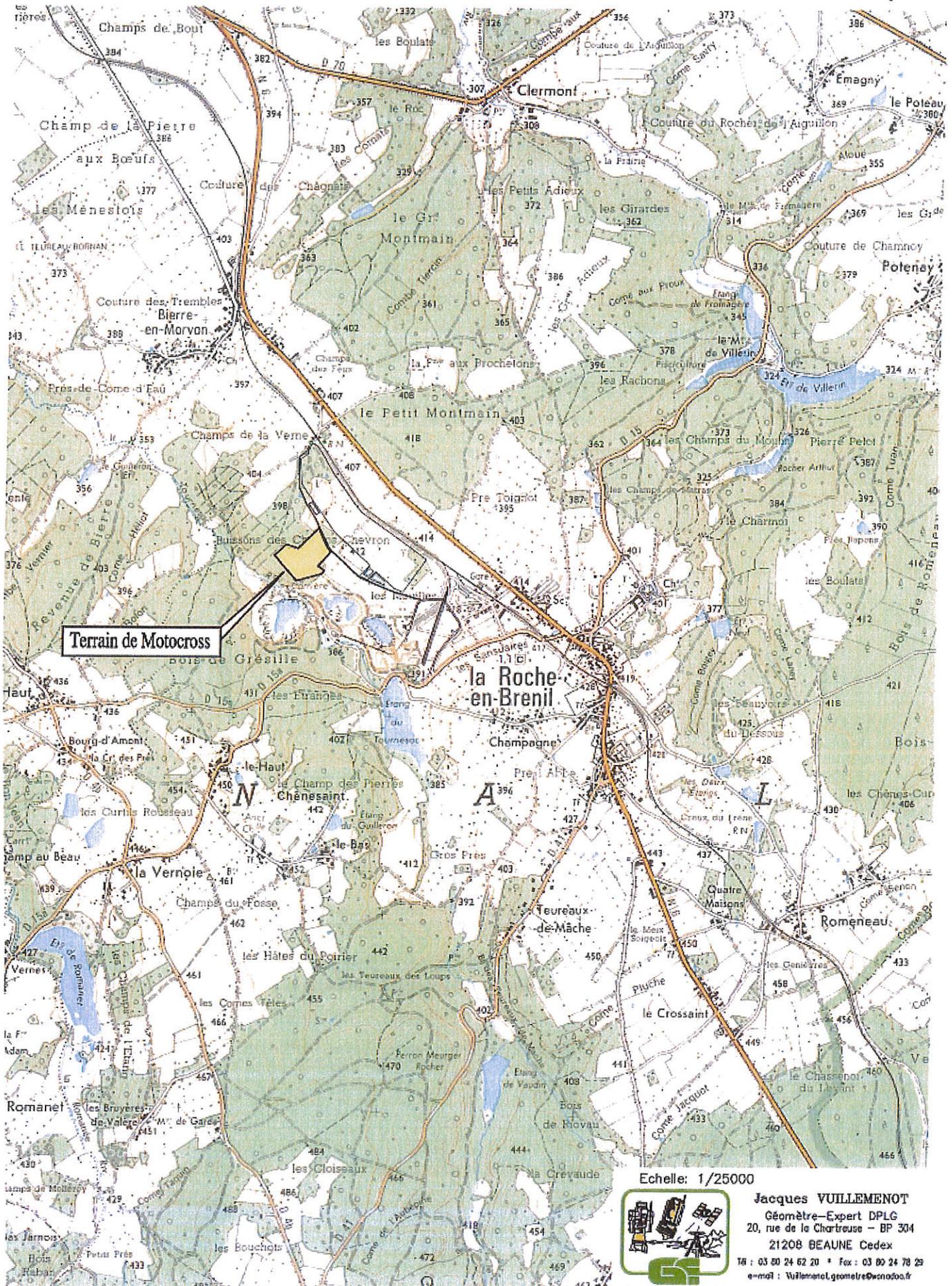
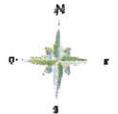


# Commune de La Roche en Brénil

## Terrain de Motocross

### PLAN DE SITUATION



Terrain de Motocross

Echelle: 1/25000



**Jacques VUILLEMENOT**  
Géomètre-Expert DPLG  
20, rue de la Chartreuse - BP 304  
21208 BEAUNE Cedex

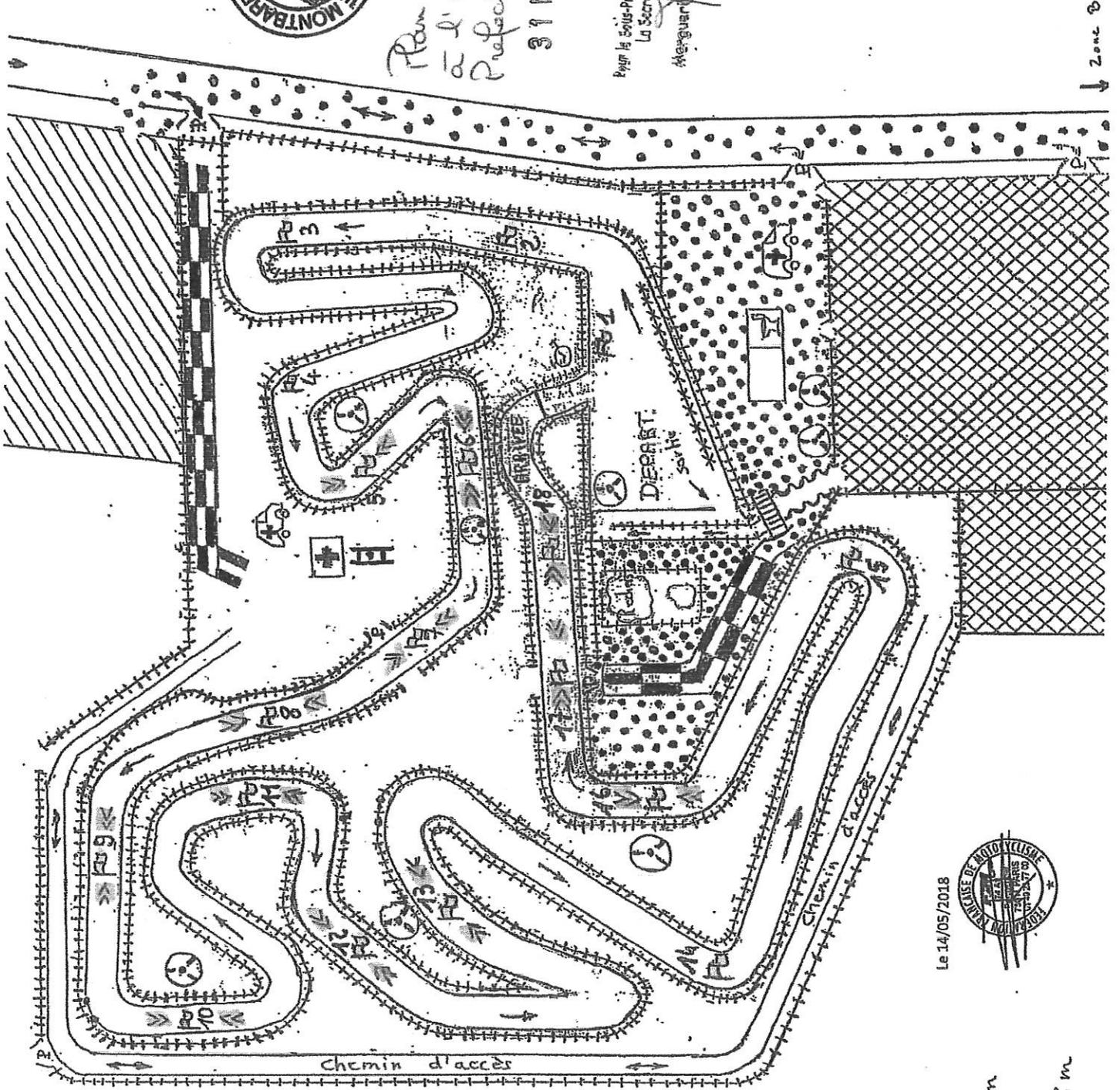
Tel : 03 80 24 62 20 \* Fax : 03 80 24 78 29  
e-mail : Vuilleminot.Geometre@wanadoo.fr

Extrait Carte I.G.N.



Plan annexé  
à l'arrêté  
Préfectoral du  
31 MAI 2018

Par le Sous-Prefet et par délégation  
La Secrétaire Générale  
M<sup>me</sup> GUARIN M<sup>me</sup> ANDRÉ



**MC ROCHELOIS**

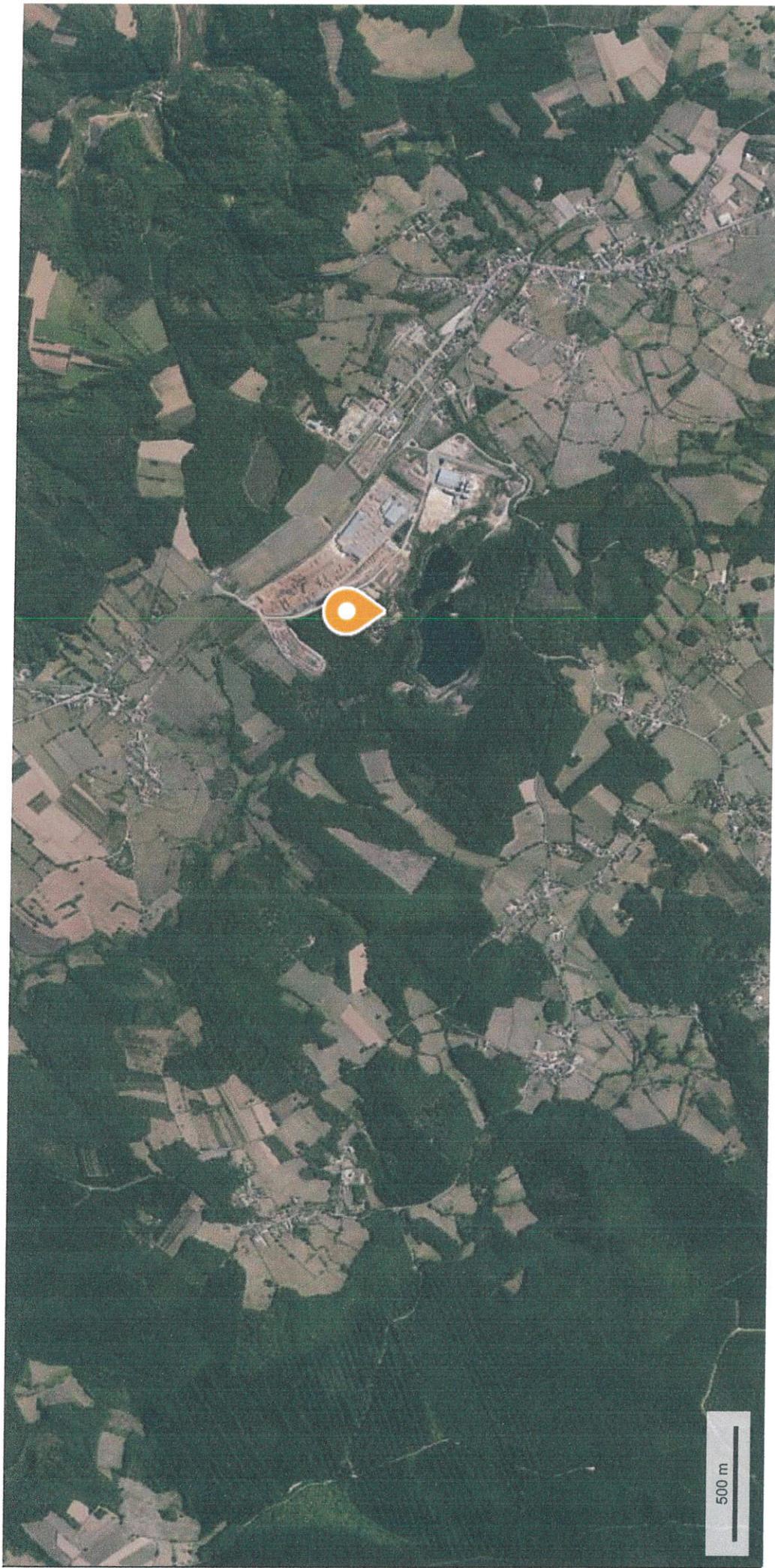
LEGENDE	
	18 postes commissaires
	Extincteur
	Ambulance
	Secouristes
	Médecin
	Aire d'atterrissage hélicoptère
	Poste à chronométrage
	WC
	Voies de secours
	Porte
	Grillage
	Barrières non-permanentes
	Grillage plastique
	Parking
	Zone aménagée au public
	Parcours
	Busses et sauts



Le 14/05/2018

Largeur ligne départ: 36m  
Longueur: 1850m  
Largeur: de 6 à 8m

Zone B



© IGN 2022 - [www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales](http://www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales)

Longitude :

4° 09' 37" E

Latitude :

47° 23' 13" N

Année de la prise de vue 2020 date de la prise de vue aérienne 09/09/2020 résolution 20 cm

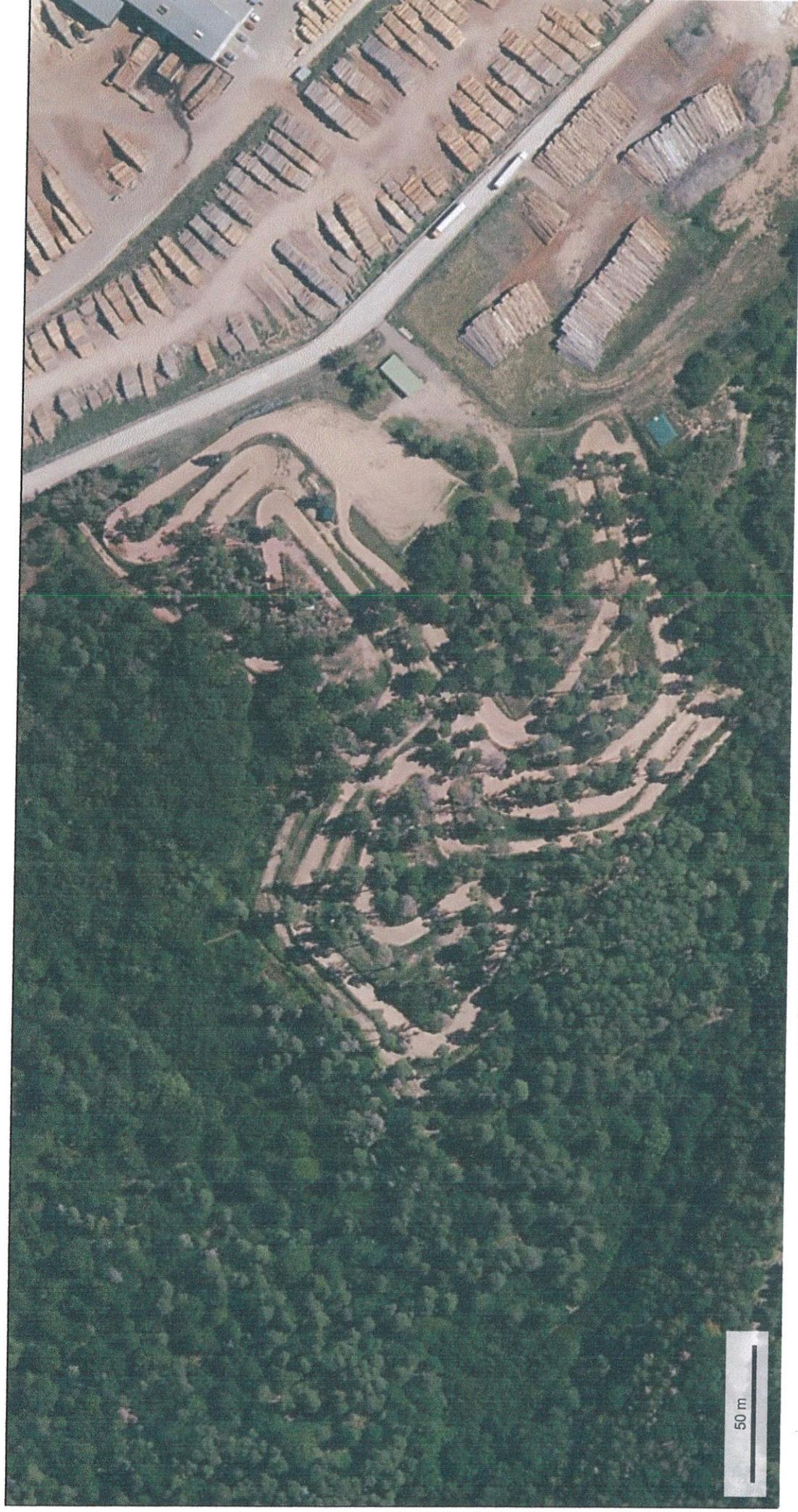




© IGN 2022 - [www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales](http://www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales)

Longitude : 4° 09' 37" E  
Latitude : 47° 23' 13" N

Année de la prise de vue 2020 date de la prise de vue aérienne 09/09/2020 résolution 20 cm



50 m

© IGN 2022 - [www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales](http://www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales)

Longitude :

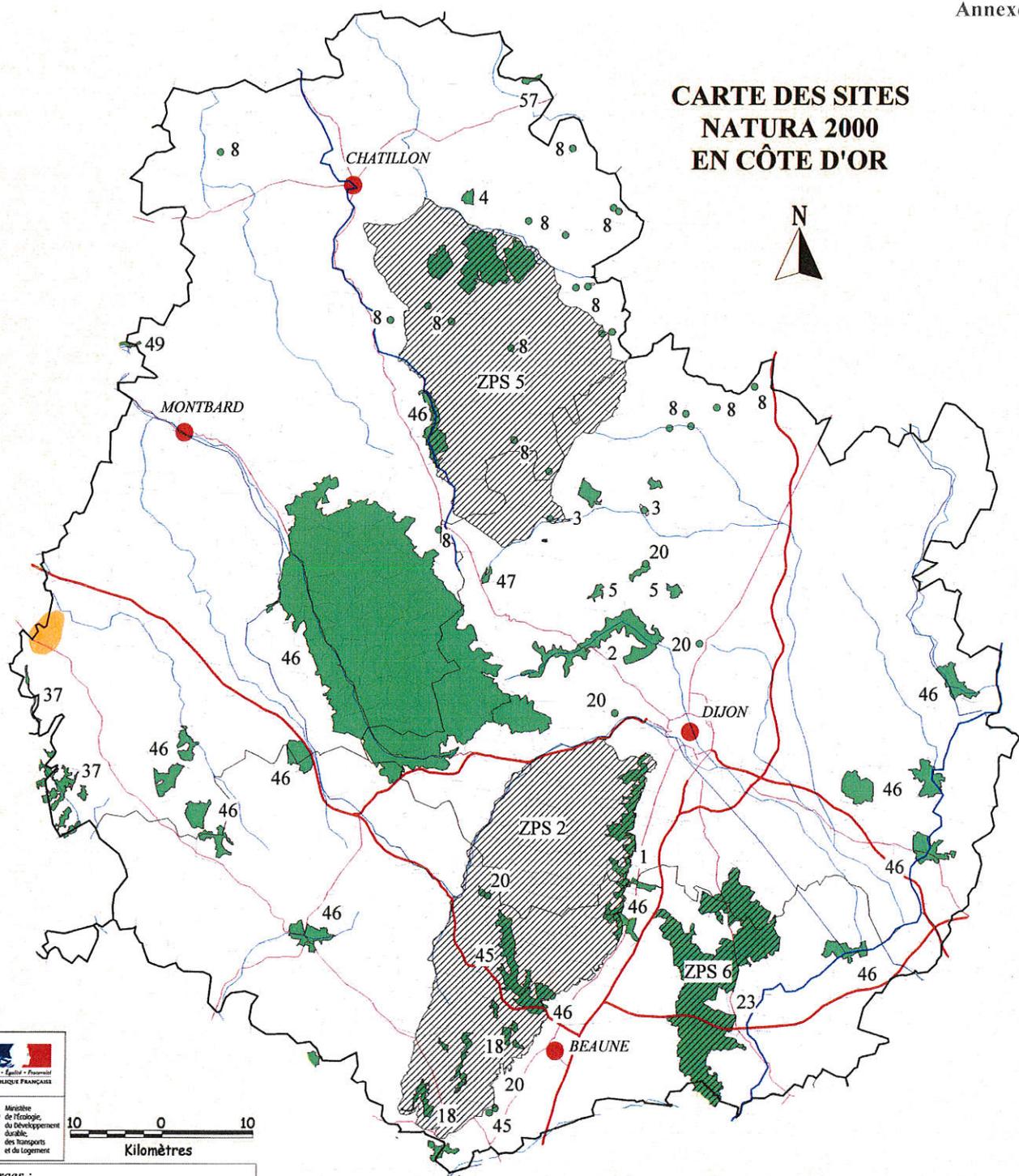
4° 09' 33" E

Latitude :

47° 23' 13" N

Circuit du MC Rochelois, Zone Industrielle du Morvan 21530 LA ROCHE EN BRENIL Date de la prise de vue aérienne  
09/09/2020

## CARTE DES SITES NATURA 2000 EN CÔTE D'OR



Sources :  
DREAL Bourgogne: Réseau NATURA 2000  
©IGN BD Cartho® 2007  
Protocole IGN-MEEDDM-MAAP 2007

**LEGENDE**

- Site d'intérêt Communautaire (SIC)
- Zone de protection Spéciale (ZPS)
- 54 Numéro régional du SIC
- ZPS 9 Numéro régional de la ZPS
- Route
- Canal
- Rivière
- Limite de commune
- Limite d'arrondissement
- Limite de département

- 1 FR2600956 Milieux forestiers et pelouses des combes de la côte dijonnaise
- 2 FR2600957 Milieux forestiers, prairies et pelouses de la vallée du Suzon
- 3 FR2600958 Milieux forestiers, pelouses et marais des massifs de Moley, La Bonnière, et Lamargelle
- 4 FR2600959 Forêt de Châtillonnais, marais tufeux, Sabots de Venus
- 5 FR2600960 Massifs forestiers de Francheville, d'Is-sur-Tille et des Laverottes
- 8 FR2600963 Marais tufeux du Châtillonnais
- 18 FR2600973 Pelouses et forêts calcicoles de la côte de Beaune
- 20 FR2600975 Cavités à chauve-souris en Bourgogne
- 23 FR2601013 Forêt de Cîteaux et environs
- 37 FR2600992 Ruisseaux patrimoniaux, milieux tourbeux et paratourbeux de la haute vallée du Cousin
- 45 FR2601000 Forêts, pelouses, éboulis de la vallée du Rhoin et du ravin d'Antheuil
- 46 FR2601012 Gîtes et habitats à chauves-souris en Bourgogne
- 47 FR2601002 Forêts de Ravins à la source tufeuse de l'Ignon
- 49 FR2601004 Éboulis calcaires de la vallée de l'Armançon
- 57 FR2100249 Pelouses et fruticées de la côte oxfordienne de Bologne à Latrecey
- ZPS 2 FR2612001 Arrière côte de Dijon et de Beaune
- ZPS 5 FR2612003 Forêt de Châtillon et environs massifs forestiers et vallée du Châtillonnais
- ZPS 6 FR2612007 Forêt de Cîteaux et environs

emplacement circuit

D'autres Z.N.I.E.F.F. sont situées à proximité :

- ✓ « l'étang de Vaudin » de type 1 à environ 2 km au sud du projet : cette zone de 23 ha englobe un étang de petite taille dans un environnement boisé au sein duquel la végétation est bien développée ;
- ✓ « l'étang de Romanet » de type 1 à environ 2,7 km au sud-ouest du projet : cette zone de 21 ha s'étend sur un étang et une zone marécageuse. Elle abrite plusieurs espèces florales protégées.

## 2.1.2 ZICO

### Définition

Les **ZICO** (285 en France, 1675 dans la communauté européenne) sont des zones choisies par le Ministère de l'Environnement en concertation avec de nombreux partenaires (scientifiques, associations de défense de l'environnement, ...) comme des zones d'intérêt majeur qui abritent des effectifs d'oiseaux sauvages d'importance communautaire ou européenne.

### Etat des lieux

Aucune ZICO n'a été identifiée à proximité du site d'implantation.

## 2.1.3 Natura 2000

### Définition

Le réseau Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels protégés. Il a pour objectif de préserver la diversité biologique, et de maintenir les espèces et les habitats d'intérêt communautaire dans un bon état de conservation. Il est composé :

- ✓ des Zones de Protection Spéciale (ZPS) : sites relevant de la directive 79-409/CEE, dite directive « oiseaux »,
- ✓ des Zones Spéciales de Conservation (ZSC) : sites relevant de la directive 92-43/CEE, dite directive « habitats ».

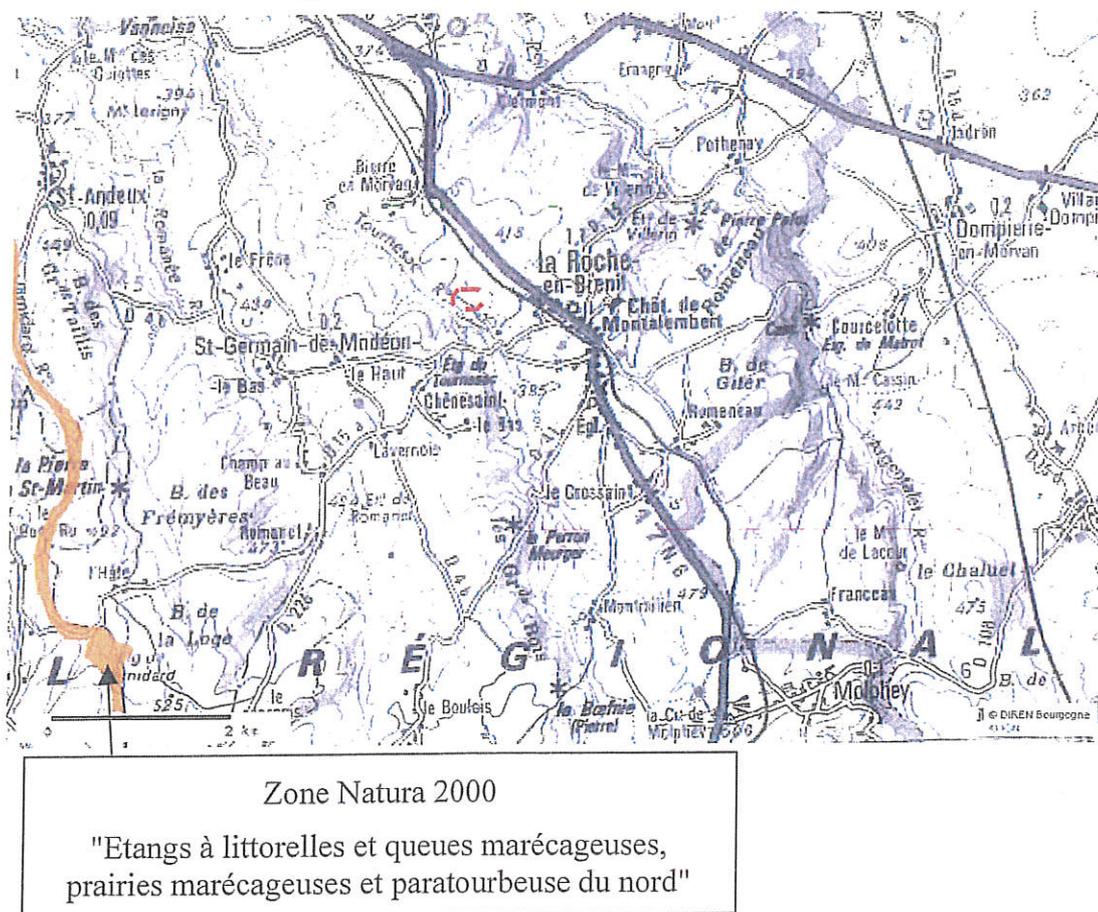
Pour la définition des ZSC, chaque état membre doit proposer une liste nationale répertoriant les sites importants. L'évaluation de chaque site se fait au regard de son importance en tant que voie de migration ou site transfrontalier, de sa superficie totale, de la coexistence des divers types d'habitats ou d'espèces visées, de l'unicité de son caractère pour une région biogéographique. Une liste des propositions de SIC est alors soumise à la Commission européenne. Les sites sélectionnés par la commission européenne sont alors incorporés sur une liste nouvelle de site d'importance communautaire (SIC). Une fois un site sélectionné comme SIC, les états membres disposent d'un délai de 6 ans pour le désigner comme ZSC et sont

chargés de mettre progressivement en place les mesures assurant la protection et une gestion efficace de ces sites.

Pour les ZPS, chaque état membre soumet un inventaire sur le site et sur le type d'oiseau. Cet inventaire après concertation avec les collectivités territoriales est transmis au ministère. Ce dernier décide ou non de créer une ZPS. L'arrêté ministériel de création d'une ZPS est alors transmis à la commission européenne.

Le document ci-après présente la localisation de la zone Natura 2000 située à proximité du site de motocross.

Figure 2-2 : Localisation de la zone Natura 2000



### Etat des lieux

Une zone Natura 2000 est située à proximité de la zone d'étude : la zone Natura 2000 intitulée « Etangs à littorales et queues marécageuses, prairies marécageuses et paratourbeuse du nord Morvan » à environ 5 km. Les documents d'objectifs sont en cours de réalisation.

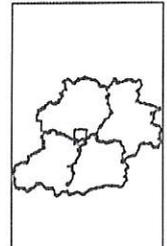
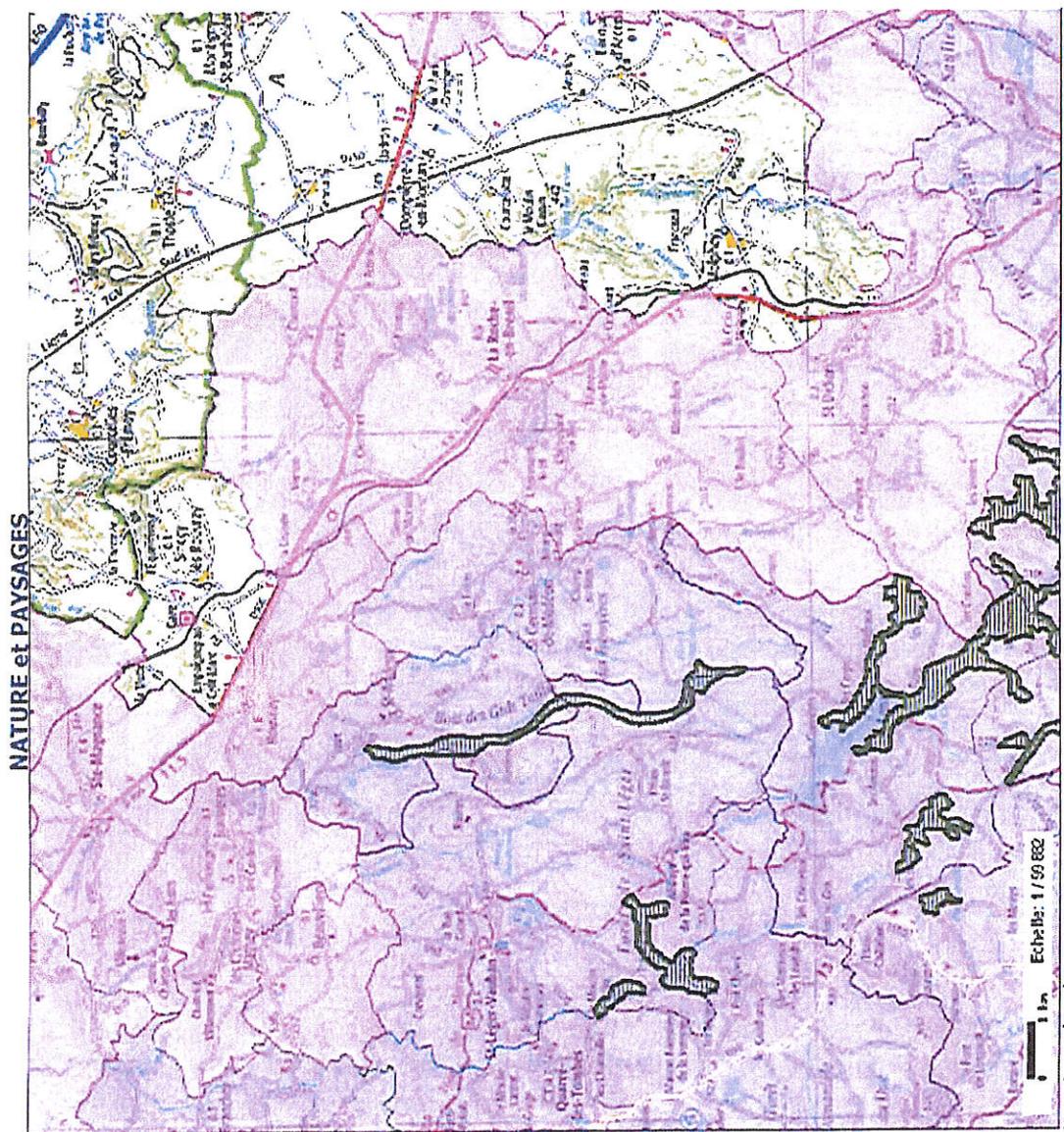


INPN

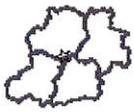


INPN

0 100 200  
m  
1/2  
pieds



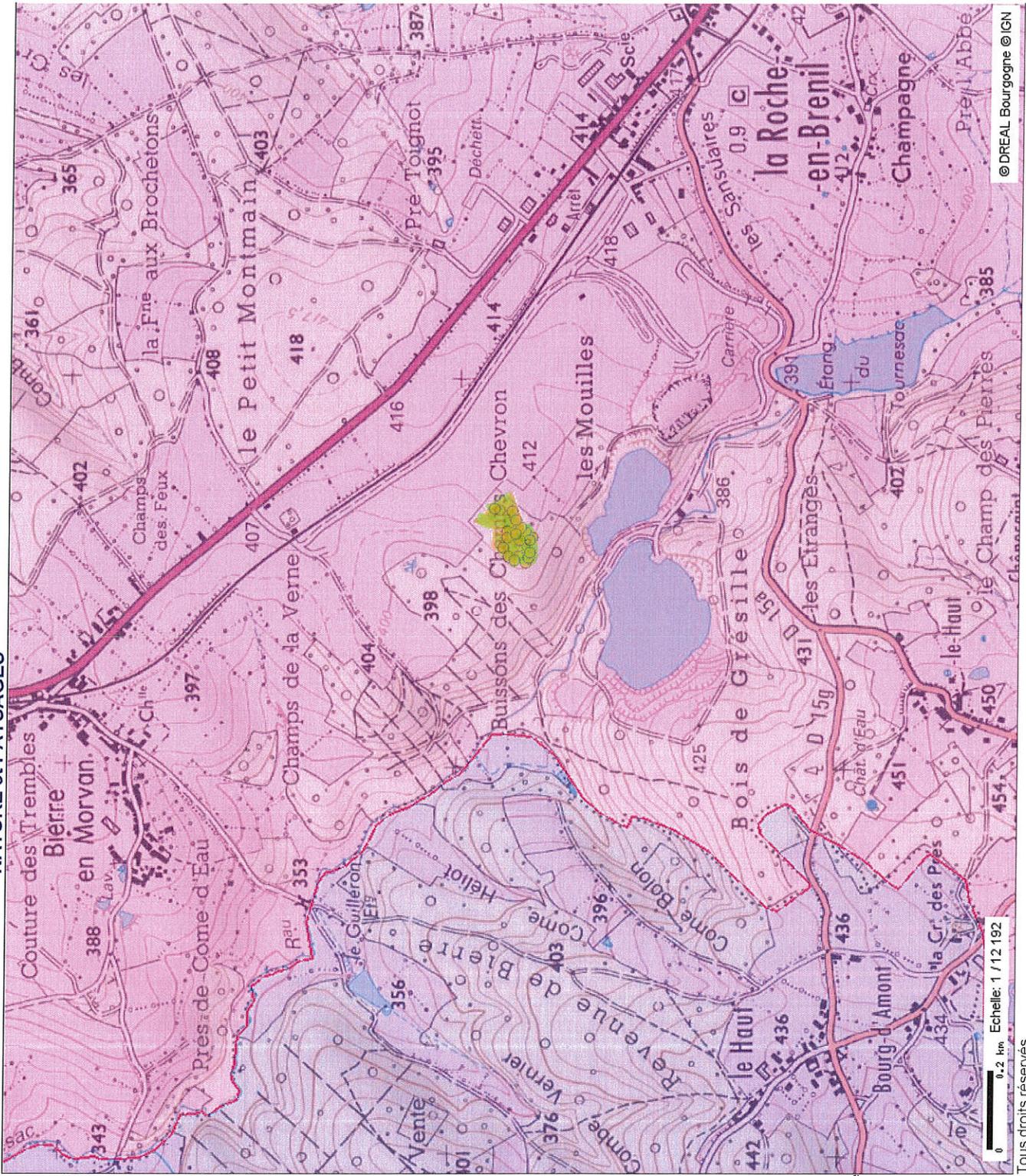
- NATURE ET BIODIVERSITE**  
**RESEAU NATURA 2000**  
 ■ N2000 Directive Habitats  
 ■ N2000 Directive Oiseaux  
 Communes / Réseau NATURA 2000  
 ■ Commune concernée par Natura 2000  
 ■ Commune Emprise à une commune concernée
- SELECTIONS GEOGRAPHIQUES**  
 □ Région Bourgogne  
 / Département  
 \ Département
- LIMITES ADMINISTRATIVES**  
 / Département  
 \ Département
- REFERENTIELS**  
 SCAN-IGN



**Emplacement circuit**

Contenu de la carte

- Annotations
- SELECTIONS GEOGRAPHIQUES
  - Région Bourgogne
- NATURE ET BIODIVERSITE
  - RESEAU NATURA 2000
    - IN2000 Directive Habitats
    - IN2000 Directive Oiseaux
  - Communes et Réseau NATURA 2000
    - Commune concernée par Natura 2000
    - Commune limitrophe à une commune concernée
- LIMITES ADMINISTRATIVES
  - Commune
- REFERENTIELS
  - Scan 1/25 000 Topographique
  - ORTHO



© DREAL Bourgogne © IGN

Tous droits réservés.  
Document imprimé le 11 Juin 2013, serveur Carmen v2, <http://carmen.application.developpement-durable.gouv.fr>, Service: DREAL Bourgogne.